

**Élections législatives – Commission de propagande – 1<sup>er</sup> tour  
Mardi 18 juin 2024  
Préfecture des Alpes-Maritimes – Tour Jean Moulin – Salle Claude Erignac  
(10<sup>e</sup> étage)**

La commission de propagande procédera au contrôle des circulaires et bulletins de vote selon l'ordre suivant :

- 18h15 : 2<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes
- 18h30 : 4<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes
- 18h45 : 5<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes
- 19h : 6<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes
- 19h15 : 7<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes
- 19h30 : 8<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes
- 19h45 : 9<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes
- 20h : 1<sup>ère</sup> circonscription des Alpes-Maritimes
- 20h15 : 3<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes

Les candidats ou leurs représentants, dûment mandatés, peuvent participer, avec voix consultative, aux travaux de la commission concernant leur circonscription.